

ACTION URGENTE

UNE AVOCATE ENLEVÉE ET MENACÉE DE MORT

Une avocate travaillant pour l'Association pour une société plus juste (ASJ) a été enlevée par deux inconnus à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, le 19 octobre. Lors de cette épreuve, qui a duré 40 minutes, elle a été menacée de mort, et il est possible que sa vie soit en danger.

Le 19 octobre à 14 h 15, cette avocate, qui a demandé que son nom ne soit pas rendu public, a fait signe à un taxi de s'arrêter devant les bureaux de l'ASJ. Deux hommes se sont approchés d'elle alors qu'elle négociait le prix de la course avec le chauffeur de taxi. Ils l'ont forcée à monter à bord du véhicule avec eux. Ils ont ensuite ordonné au chauffeur de suivre leurs indications.

À bord du taxi, les deux hommes ont échangé un pistolet et ont alors demandé à l'avocate : « Tu travailles pour l'ASJ ? Qui te paie ? Combien ils te paient ? Tu enquêtes sur SETECH? » [SETECH est une société de sécurité privée]. L'avocate a refusé de répondre. Les hommes se sont dit l'un à l'autre : « Tu sais qu'on a été payés pour l'exécuter [...] il faut suivre les consignes ». L'un d'eux s'est fait plus abrupt : « On te pose une question, salope, réponds-y ». Ils ont continué à interroger l'avocate sur son travail.

Au bout d'environ 30 minutes, les deux hommes ont commencé à se disputer. L'un d'eux a dit qu'il avait des doutes, ce qui a semblé énerver l'autre, qui a alors ordonné au chauffeur de taxi de s'arrêter devant une quincaillerie. Les kidnappeurs ont dit à l'avocate de sortir, en ces termes : « Allez, dépêchez-vous ! Descendez ! [...] que Dieu soit avec vous. » Le taxi s'est éloigné avec les deux hommes à son bord, laissant l'avocate dans la rue.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez qu'une enquête indépendante, approfondie et impartiale soit menée sur cet épisode et sur les menaces proférées contre l'avocate de l'ASJ, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures afin de protéger efficacement cette femme, dans le respect de ses souhaits.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 DÉCEMBRE 2010 À :

Président

Señor Porfirio Lobo Sosa
 Presidente de la República
 Casa Presidencial
 Boulevard Juan Pablo Segundo
 Palacio José Cecilio del Valle
 Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 239 3298

Formule d'appel : Estimado Sr.

Presidente, / Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Oscar Álvarez
 Secretario de Estado
 Secretaría de Estado en el Despacho de
 Seguridad, Planteil Casamata, subida al
 Picacho, Tegucigalpa, M.D.C, Honduras

Fax : +504 220 1756

Courriel : despachoministro@yahoo.com

Formule d'appel : Estimado Sr.

Ministro, / Monsiieur le Ministre,

Copies à :

Asociación para una Sociedad más
 Justa (ASJ)
 Apartado 30676
 Tegucigalpa
 Honduras

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE AVOCATE ENLEVÉE ET MENACÉE DE MORT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette avocate avait précédemment été visée par des manœuvres d'intimidation le 21 septembre. Elle se trouvait dans les bureaux du secrétaire au Travail afin d'examiner des documents relatif à la législation protégeant les agents de nettoyage et les gardiens de sécurité. Vers midi 10, une femme s'est approchée d'elle et lui a conseillé d'abandonner l'enquête sur les sociétés de sécurité, en raison des risques personnels qu'elle encourait. Elle a demandé si ses recherches portaient sur SETECH et a rappelé à l'avocate le cas de Dionisio Díaz García, autre avocat travaillant pour l'ASJ, tué en 2006 alors qu'il effectuait un travail similaire. Quinze minutes plus tard environ, un homme est arrivé et a commencé à parler à l'avocate, lui disant notamment : « Écoutez, les sociétés de sécurité sont créées par d'anciens militaires [...] ils ont des tueurs à gages. » Il a ajouté : « Quand vous prenez un taxi, à tout moment une moto peut arriver et pan ! Pan ! Votre corps tombe à terre [...] Arrêtez ce boulot et quittez cette institution. » Il lui a alors demandé si elle enquêtait sur SETECH pour le compte de l'ASJ. L'avocate lui a répondu qu'elle ne s'intéressait à aucune entreprise en particulier, et qu'elle était simplement consultante juridique.

Dionisio Díaz García a été abattu le 4 décembre 2006 par le passager arrière d'une moto. Au moment de sa mort, cet avocat représentait plusieurs anciens gardiens de sécurité qui affirmaient avoir subi un licenciement abusif. Amnesty International a diffusé plusieurs Actions urgentes en relation avec ce cas en décembre 2006, dénonçant les menaces visant d'autres membres de l'ASJ après le meurtre de Dionisio Díaz. En 2007, à la suite de cet homicide, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a demandé que l'ASJ bénéficie de mesures de protection.

L'enquête et les procès sur ce cas se sont déroulés de 2007 à 2009, et ont débouché sur la condamnation pour meurtre d'un ancien gardien de sécurité qui avait travaillé pour SETECH et d'un policier.

AU 228/10, AMR 37/015/2010, 29 octobre 2010

